

nonobstant quoi on ne s'en sert qu'à brûler ou pour emmancher des outils, à quoi il est très propre à cause qu'il est extrêmement doux et fort. Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau qui est plus douce que l'eau détrempée dans du sucre, du moins plus agréable à boire." Voilà tout. On voit seulement qu'il connaît le sucre — et cela peut se comprendre, mais pas le sucre d'érable. Les Canadiens d'alors n'en faisaient donc pas ! Car il mentionnerait ce fait, lui qui parle du vin, de la grosse bière, de la bière d'épinette, du " bouillon " ou souchet épicé et des eaux si pures de nos rivières, " toutes choses que l'on boit ici, dit-il, et qui sont très bonnes ". Le thé et le café n'étant pas en usage, il n'en dit mot. Il paraît donc certain que l'on ne fabriquait pas encore de sirop, ni de sucre d'érable, à cette époque.

L'érable de France, bien inférieur au nôtre, n'a jamais donné une sécrétion valant celle de notre arbre. Boucher ne pouvait pas devancer le mouvement de progrès qui, plus tard, mais de son vivant, s'est produit en Canada dans ce genre d'industrie.

Il était loin de s'imaginer que l'arbre superbe dont il parlait avec admiration, allait devenir l'une des plus curieuses productions de la colonie et à cause de cela même un emblème national. S'il eût cru que l'exploitation de la sève de l'érable pouvait être une source importante de revenus, certes ! il en eût parlé.

On a supposé que les Sauvages faisaient du sucre ? Ils étaient trop bornés pour comprendre la manière de s'y prendre et ils manquaient des ustensiles nécessaires. D'ailleurs les Français ne songèrent pas tout de suite à faire bouillir cette eau pour en dégager la substance sucrée.

L'intendant Talon qui encouragea diverses industries parmi nous, de 1665 à 1670, ne semble pas avoir songé au sucre d'érable. Le 11 février 1671, le ministre des colonies annonce qu'il sera accordé diminution des droits aux habitants qui apporteront du sucre en France, mais de quel produit parle-t-il ? Ce devait être du sucre de canne des Antilles, car nous avions un commerce avec les possessions